



GREVE RECONDUITE

MARDI 3 NOVEMBRE

Le SNUipp-FSU Mayotte a décidé de reconduire le mouvement de grève, initié le 6 octobre et suspendu le 8 octobre, le 3 novembre 2015.

Le 7 octobre, en plein mouvement de grève, le Secrétaire Général du vice-rectorat a envoyé un courriel au ministère de l'Éducation Nationale et au ministère des Outre-mer précisant les revendications du SNUipp-FSU Mayotte, notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'ancienneté générale de service que nous souhaitons à l'image des agents anti-vectoriels de l'ARS.

LA SITUATION N'A GUERE EVOLUE DEPUIS ...

Pour rappel, la réunion de « revoyure » du mardi 29 septembre à Paris s'est soldée par un échec :

- Le gouvernement n'a rien annoncé de nouveau sur l'indexation des salaires alors que les syndicats réclament au minimum son alignement sur le taux appliqué dans le département voisin de La Réunion.
- S'agissant de la prise en compte de l'ancienneté générale de service des ex-agents de la CDM intégrés dans la fonction publique telle qu'envisagé par le gouvernement, non seulement elle ne concerne pas les enseignants du premier degré, mais surtout il ne s'agit que d'une bonification des années effectuées dans les corps passerelles entre 2009 et 2015.

Nous exigeons des résultats sur la reprise d'ancienneté des enseignants du premier degré ex-agents de la CDM intégrés dans la fonction publique et une révision favorable du taux d'indexation des salaires.

SUIVRE L'APPEL A LA GREVE NE SUFFIT PAS ...
LA PRESENCE DE CHACUN DANS LES
RASSEMBLEMENTS, MANIFESTATIONS ET
ACTIONS EST PRIMORDIALE !!!